

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1 mai 1937 Dégrèvements. Remboursement. Rôle primitif.

n° 1

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mai 1937

Numéro JO
n° 486 du 31/05/1937

Date du numéro
31 mai 1937

TEXTE INTÉGRAL

10 mai 1937, est accordé à Manilal Laxmichaud dégrèvement de la somme de 240 francs, montant de la différence entre le taux d'une patente de courtier 23 classe, inscrite à l'article 120 du rôle primitif (exercice 19337), et celui «l une patente de détaillant 2 classe. intéressé sera imposé comme détaillant 22 classe au titre de l'exercice 1937.